

Photo d'identité

Cadre réservé à l'administration				
CAB	ou	Hors CAB		
QF :	N°	allocataire		
Tarif:		Tarif 1/2 J :		

ACCUEIL DE LOISIRS DOSSIER D'INSCRIPTION

Année 2026 (dossier valable du 1er janvier au 31 décembre)

<u>Rayer la mention inutile</u> : Prei	mière inscription / Réins	cription
NOM DE L'ENFANT		
PRENOM:	•••••	
NOM DE LA STRUCTURE :	- ALSH Cours de Pile	- ALSH Creysse
	- ALSH La Force	- ALSH Prigonrieux
	- ALSH Sigoulès	- ALSH Toutifaut
	- Ado'Roc	(2 structures au choix maximum)

<u>Documents obligatoires pour l'inscription</u> (ne pas agrafer les documents entre eux)

- o Dossier d'inscription dûment complété et signé
- o Copie du carnet de vaccinations à jour ou certificat médical (voir fiche sanitaire point 2)
- o Copie du livret de famille (partie parents et enfants)
- o Numéro d'allocataire CAF ou autorisation MSA
- O Avis imposition 2025 sur les revenus 2024. Sans avis d'imposition ni numéro allocataire CAF, le barème maximal sera appliqué.
- Justificatifs des aides perçues (attestation de paiement pour enfant bénéficiant de l'AEEH, Conseil Départemental, RSA...)
- o Attestation d'assurance extrascolaire / responsabilité civile individuelle ;
- Attestation de prise en charge et adresse de facturation pour les organismes payeurs (ASE, UDAF, ...)
- o 1 photo d'identité récente
- o RIB selon mode de paiement choisi
- Pour les parents séparés en garde alternée : planning garde alternée pour l'année 2025
 + dossier parent séparé
- o Fiche sanitaire de liaison à remettre obligatoirement sous enveloppe A4.

Ce dossier est à retourner au Guichet Jeunesse Tout dossier incomplet sera refusé

Guichet Jeunesse de la CAB

Adresse: 22 place Gambetta – 24100 BERGERAC - Tél: 05 53 27 98 82

Mail: guichet.jeunesse@la-cab.fr

1

ENFANT		
Nom de l'enfant :	Prénom(s) :	
Sexe Masculin □ Féminin □	•	
Date de naissance :	Lieu de naissance :	
École fréquentée :		
Nom du médecin traitant (facultatif) P.A.I: Toute famille d'enfant allergique traitement devra remplir le PAI fourni par Régime alimentaire spécifique: □ Oui Si oui lequel?	e, asthmatique ou atteint de trouble la CAB \Box non	nécessitant l'administration d'un
Votre enfant est-il en situation de handica Si oui, prendre RDV avec l'ALSH pour éta fonction des besoins de votre enfant. Si votre enfant est bénéficiaire de l'AEEH	blir un Projet d'Accueil Adapté afin de	
RENSEIGNEMENTS FAMILIAUX		
	RESPONSABLE LEGAL* Père ou Mère (responsable dossier CAF)	Père ou Mère
Nom	Tere od Were (responsable dossier CAL)	
(+ Nom de naissance)		
Prénom(s)		
Date de naissance		
Adresse		
Téléphone fixe		
Téléphone portable		
Adresse mail seulement pour la diffusion des informations liées aux activités de l'ALSH		
Profession (facultatif)		
Employeur (facultatif)		
Téléphone		
lieu de travail		
(facultatif)		
*le responsable légal est l'interlocuteur passeport CAF. Nom de la personne ou de l'organisme à fa		ions et factures, le détenteur du

Guichet Jeunesse de la CAB Adresse : 22 place Gambetta — 24100 BERGERAC - Tél: 05 53 27 98 82

ASSURANCE (joindre	attestation)	
Assurance extrascola	aire :	Numéro de contrat :
DESTINATION DU SO	IR (Seulement pour les enfants de	l'ALSH de Toutifaut) Rayer les mentions inutiles
République	Toutifaut	
	ACTER EN CAS D'URGENCE (<i>en ca</i> : ERER LES ENFANTS A L'ALSH	s d'impossibilité de joindre les parents) ET/OU PERSONNES
	Nom - Prénom	Téléphone
REGIME SOCIAL		
Numéro d'allocataire		A)): D24 si pas allocataire CAF ni MSA)
RESERVATION VIA PO	DRTAIL CITOYEN ET REGLEMENT P	PAR PRELEVEMENT AUTOMATIQUE
☐ Oui (<i>si oui fournir</i>	un RIB et remplir le mandat de pi	rélèvement, sauf pour les familles déjà prélevées)

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT POUR LE TRAITEMENT DE DONNEES PERSONNELLES

Les informations recueillies par la Communauté d'Agglomération Bergeracoise sont enregistrées dans le logiciel BL Enfance, édité par Berger Levrault, conçu pour la gestion de l'inscription, des réservations et de la facturation des accueils de loisirs de la CAB et traités par du personnel administratif.

Certaines informations sont également transmises au service financier de la CAB et au Trésor Public en cas de procédure de recouvrement.

Ces informations sont toutes nécessaires à l'accueil de votre enfant au sein des accueils de loisirs de la CAB.

Les données personnelles sont conservées pendant le temps strictement nécessaire à l'accomplissement de la finalité pour laquelle elles ont été collectées et traitées (la gestion de de l'inscription, du suivi par la collectivité et par la CAF de la Dordogne, de la facturation).

Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978 « informatique et liberté » modifiée et au règlement général sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des données vous concernant, ainsi que du droit de demander la limitation du traitement et du droit à la portabilité des données.

En cas d'effacement des données, ne pouvant plus assurer nos obligations légales d'organisateur d'ALSH, nous ne pourrons plus accueillir vos enfants.

Vous pouvez exercer l'ensemble de vos droits en adressant vos demandes à l'adresse suivante : contact@la-cab.fr

Vous pouvez introduire une réclamation auprès des services de la CNIL sur le site internet : https://www.cnil.fr/fr/plaintes ou vous adresser à la CNIL par courrier ou par téléphone, les informations sont disponibles sur le site https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil.

En remplissant ce dossier, vous acceptez que ces données soient traitées.

Nous soussignés(es),	, responsables légaux
de l'enfant	, déclarons exacts les renseignements portés
sur ce dossier, nous engageons à signaler toute mod connaissance du règlement intérieur des ALSH de la CAI	•
Fait le :	
Signatures :	

Autorisations et Engagements Parentaux

	ssigné(s),ssigné(s), de l'enfantssigné(s) légal(aux) de l'enfantssigné(s) legal(aux) de l'enfantssigné(s) legal(aux
AUTORISE mo oui ☐ non	on enfant à pratiquer toutes les activités de l'ALSH :
Directeur et c	on enfant à participer aux activités organisées à la piscine (y compris la baignade) sous la responsabilité du du Maître-Nageur Sauveteur. Pour toute activité spécifique (aviron, canoë, nage en eau vive, voile) et pour les mini et d'aisance aquatique validé, préalable à la pratique d'activités nautiques et aquatiques, sera demandé.
AUTORISE mo oui ☐ non	on enfant de plus de 6 ans à partir seul de l'ALSH :
AUTORISE mo oui ☐ non	on enfant à participer à des sorties pédagogiques sur tous les temps d'animation de l'ALSH :
	on enfant à être conduit sur les lieux de sorties à pieds, en bus, ou en minibus conduit par un membre de l'équipe dans le cas d'une réponse négative, une solution d'accueil sera proposée à votre enfant) :
	e mon enfant soit filmé, photographié pendant les activités, pour tout support de diffusion de l'accueil de loisirs otos, diffusion de vidéos consultables au sein de l'accueil ou transmises aux familles :
-	e mon enfant soit filmé, photographié pendant les activités, pour tout support de diffusion de la Communauté ion Bergeracoise : flyers, site internet, facebook/réseaux sociaux, magazine (utilisation pendant 6 ans) :
Communauté magazine (ut	ue mon enfant soit filmé, photographié pendant les activités, pour tout support de diffusion externe à la d'Agglomération Bergeracoise : presse (journaux, radio, télévision), flyers, internet, facebook/réseaux sociaux cilisation pendant 6 ans). En cas de refus, les enfants pourraient ne pas participer aux activités collectives à des manifestations publiques) :
ATTESTE avoi oui ☐ non	r pris connaissance du règlement intérieur des ALSH de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise :
	respecter les règles de fonctionnement des ALSH de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise consignées ment intérieur.
M'ENGAGE à	reprendre mon enfant si son comportement est jugé incompatible avec le respect du règlement.
M'ENGAGE à charge.	signer un Protocole d'Accueil Individualisé (P.A.I.) si mon enfant a un problème de santé qui doit être pris en
Fait à :	le:
Signature(s) o	obligatoire(s) des responsables légaux

Guichet Jeunesse de la CAB Adresse : 22 place Gambetta – 24100 BERGERAC - Tél: 05 53 27 98 82

La fiche sanitaire (p 7 et p 8 du dossier) est à transmettre au Guichet Jeunesse sous enveloppe A4 au nom de l'enfant, avec le PAI le cas échéant.

Mettre les médicaments dans une trousse au nom de l'enfant.



MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Code de l'Action Sociale et des Familles



FICHE SANITAIRE	N(
DE LIAISON	PR DA

1 - ENFANT
NOM :
PRÉNOM :
DATE DE NAISSANCE :
GARÇON FILLE

DATES ET LIEU DU SÉJOUR :

CETTE FICHE PERMET DE RECUEILLIR DES INFORMATIONS UTILES PENDANT LE SÉJOUR DE L'ENFANT ; ELLE ÉVITE DE VOUS DÉMUNIR DE SON CARNET DE SANTÉ ET VOUS SERA RENDUE À LA FIN DU SÉJOUR.

2 - VACCINATIONS (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant).

VACCINS OBLIGATOIRES	oui	non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphtérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
Poliomyélite				Coqueluche	
Ou DT polio				Autres (préciser)	
Ou Tétracoq					
BCG					

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION
ATTENTION: LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

3 - RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

L'enfant suit-il un traitement médical pendant le séjour ? oui 🔲 non 🔲

Si oui joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice)

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

L'ENFANT A-T-IL DEJA EU LES MALADIES SUIVANTES ?

RUBÉOLE	VARICELLE	ANGINE	RHUMATISME ARTICULAIRE AIGÜ	SCARLATINE		
OUI NON	OUI NON	OUI NON	OUI NON	OUI NON		
COQUELUCHE	OTITE	ROUGEOLE	OREILLONS			
OUI NON	OUI NON	OUI NON	OUI NON			
ALLERGIES : ASTHME oui non MÉDICAMENTEUSES oui non ALIMENTAIRES oui non AUTRES PRÉCISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE À TENIR (si automédication le signaler)						

Guichet Jeunesse de la CAB

Adresse : 22 place Gambetta – 24100 BERGERAC - Tél: 05 53 27 98 82

INDIQUEZ CI-A	PRÈS:
	DE SANTÉ (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION,
RÉÉDUCATION) EN	N PRÉCISANT LES DATES ET LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE .
•••••	
•••••	
4 - RECOMMAN	NDATIONS UTILES DES PARENTS
	ORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, DES PROTHÈSES DENTAIRES, ETC
PRÉCISEZ.	,,,,,,
	BLE DE L'ENFANT
	PRÉNOM
	NT LE SÉJOUR)
	TABLE), DOMICILE : BUREAU :
	MÉDECIN TRAITANT (FACULTATIF)
Je soussigné,	responsable légal de l'enfant , déclare
	gnements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant,
toutes mesures († l'enfant.	traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de
Date :	Signature :
	A REMPLIR PAR LE DIRECTEUR A L'ATTENTION DES FAMILLES
	COORDONNÉES DE L'ORGANISATEUR DU SÉJOUR OU DU CENTRE DE VACANCES
	COOKDONNESS DE L'OKOMISMIEUR DE SEJOUR DE DE CENTRE DE MAMEES
OBSERVATIONS	

8

Calendrier des réservations 2026 (à conserver)

Les réservations se font chaque premier dimanche du mois pour le mois suivant à partir de :

- 18h pour les ALSH de Cours de Pile, Creysse, La Force, Prigonrieux et Sigoulès
- 19h pour les ALSH de Toutifaut et Ado'Roc

<u>Période concernée</u>	<u>date d'ouverture</u>
Février : mercredis et vacances (du 9/02 au 20/02)	Dimanche 4 janvier
Mars : mercredis	Dimanche 1er février
Avril: mercredis et vacances (du 7/04 au 17/04)	Dimanche 1er mars
Mai : mercredis	Dimanche 5 avril
Juin : mercredis	Dimanche 3 mai
Juillet et Août : mercredi 1er/07	
et vacances (du 6/07 au 31/08)	Dimanche 7 juin
Septembre : mercredis	Dimanche 2 août
Octobre: mercredis et vacances (du 19/10 au 30/10)	Dimanche 6 septembre
Novembre : mercredis	Dimanche 4 octobre
Décembre : mercredis et vacances (du 21/12 au 31/12)	Dimanche 1er novembre
Janvier 2027 : mercredis	Dimanche 6 décembre

ALSH de Creysse ouvert uniquement les mercredis

ADO'ROC ouvert uniquement les vacances scolaires

Adresse : 22 place Gambetta – 24100 BERGERAC - Tél: 05 53 27 98 82

Utilisation du Portail Citoyen (à conserver)

Quelques infos pour vous aider à mieux comprendre les notifications du Portail Citoyen :

- La notification « acceptée » signifie que votre demande de réservation a été prise en compte.
- Pour savoir si votre réservation est validée, vous devez consulter le planning des activités du Portail Citoyen afin de voir l'état de votre réservation. Il faut aller sur le jour concerné et vérifier le petit logo qui s'est rajouté à côté de l'activité demandée.
 L'état « réservé » dont le logo est le suivant : signifie que la demande a été validée.
- Pour rappel, les réservations en liste d'attente 🖹 peuvent être validées à tout moment.
 - Nous vous prévenons par mail ou par téléphone uniquement si le changement s'effectue la veille pour le lendemain.
 - Il est donc important de consulter votre planning des activités régulièrement lorsque vous avez des journées en liste d'attente.
 - Si vous avez trouvez une solution pour une ou plusieurs dates **en attente**, merci de nous prévenir par mail : guichet.jeunesse@la-cab.fr
 - Cela évitera de vous attribuer une réservation qui vous sera facturée et dont vous n'avez plus besoin.
- Légende de l'état des réservations sur le Portail famille :

